



Séparation/garde d'enfant/déménagement étranger

Par **ChCh**, le **23/02/2009** à **11:52**

Bonjour,

Je suis séparée du père de ma fille, nous n'étions pas mariés. Pour l'instant, nous gardons notre fille une semaine chacun, nous habitons tous les 2 en France et nous travaillons tous les 2 au Luxembourg. J'ai un copain maintenant et vais déménager chez lui après les vacances d'été, en Belgique. Pour l'instant ma fille est à l'école en France, cependant, comme je vais déménager en Belgique, pourriez-vous me dire si je peux mettre ma fille à l'école au Luxembourg ou en Belgique (le plus près possible de la frontière luxembourgeoise) étant donné que nous travaillons tous les 2 au Luxembourg ? Peut-on donc la garder une semaine chacun? Je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas droit tout comme lui, mais est-ce que je pourrai bien ramener ma fille en Belgique quand j'habiterai là-bas et de ce fait pouvoir encore la garder une semaine sur deux comme son papa.

Si j'ai bien droit à la même garde que son papa, je ne vois pas pourquoi ce serait autrement, pourriez-vous me donner toutes les démarches nécessaires à faire afin que je puisse les commencer maintenant, svp?

Je ne veux pas lui enlever notre fille, je veux juste que l'on puisse la garder tous les 2 une semaine chacun, étant donné qu'il ne veut pas que je la garde la semaine et lui tous les week-ends ou un week-end sur deux et les vacances partagées. Si elle reste à l'école en France comme maintenant, je dois retourner en France pour repartir en Belgique... c'est beaucoup de kilomètres et c'est assez dangereux je trouve...

Si je peux l'inscrire dans une école en Belgique à la frontière luxembourgeoise, ça nous permettrait de la garder encore comme maintenant une semaine chacun et nous aurions à peu près la même distance à faire tous les 2 pour l'emmener et la récupérer à l'école.

De mon côté je vais diminuer mon temps de travail pour pouvoir la récupérer le plus tôt possible à l'école.

Pourriez-vous m'aider, svp?

Merci beaucoup!

Meilleures salutations

P.S. : si vous avez besoin d'autres informations, n'hésitez pas à me contacter!